

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FONTENILLES

N° 2023/074

SEANCE DU 19 DECEMBRE 2023

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
29	29	19

Date de la Convocation

12/12/23

Date d’Affichage

26/12/23

Objet de la Délibération

**Avenants au marché de gestion du
Point Accueil Jeunes avec LECGS**

L’an deux mille vingt-trois, le dix-neuf décembre, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s’est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Médiathèque municipale, sous la présidence de M. Christophe Tountevich, Maire.

Présents : Mmes et Mrs TOUNTEVICH, JUMEL, TRIAES, EL HAMMOUMI, FIERLEJ, DAGUES BIE, PADRA, AITA, PEGUES, MEYER, RECH, MARC, EVEN, RANCHET, PANAVILLE, DEGEILH, DOLAGBENU, SANDOVAL, DESCHAMPS.

Absents : Mme GARCIA, Mme DASSENOY, Mme MONFRAIX, M. CHONG KEE

M. SUC procuration à M. DAGUES BIE

M. GOMES procuration à Mme TRIAES

Mme LEROUX procuration à M. EL HAMMOUMI

Mme VITRICE procuration à Mme SANDOVAL

M. SARICA procuration à Mme DEGEILH

Mme PERSYN procuration à Mme RANCHET

Secrétaire : Mme TRIAES

Monsieur le Maire expose qu’il y a lieu de signer deux avenants au marché de gestion du Point Accueil Jeunes avec Loisirs Enfance Citoyenneté Grand Sud (L.E.C.G.S.) afin :

- de prendre en compte des ajustements de début de marché sur la période du 1er mai 2023 au 31 décembre 2023, soit une moins-value pour la commune de - 7 422,36 €,

- d’augmenter la durée jusqu’au 31 août 2024 compte tenu de la reprise récente du service suite à la sortie de la Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine pour un coût de 58 874,63€ pour la période du 01/01/24 au 31/08/24,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité des suffrages exprimés (19 Pour – 5 abstentions : A.Degeilh, L.Dolagbenu, F.Vitric, P.Sandoval, L.Sarica):

- Décide d’autoriser Monsieur le Maire à signer ces avenants au marché de gestion du Point Accueil Jeunes avec Loisirs Enfance Citoyenneté Grand Sud (L.E.C.G.S.),
- Dit que les crédits seront prévus au budget.

M. El Hammoumi n’a pas participé à la préparation, aux débats et au vote.

La secrétaire de séance
Jocelyne Triaes



Ainsi fait et délibéré en Mairie
Les jour, mois et an que dessus
Pour copie conforme,
M. le Maire,
Christophe Tountevich

